

Suite à l'annonce par madame Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, du retrait du prélèvement envisagé sur les Carpa pour les exercices 2016 et 2017 par l'article 15 du PLF 2016 aux fins de financement du budget de l'aide juridictionnelle télécharger le [communiqué de presse](#) de l'Unca.